

Gardons le cap



مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة
FONDATION MOHAMMED VI
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
Site web : www.fm6e.org



Preface



Le programme plages propres totalise aujourd'hui cinq ans d'existence. Il est encore dans son enfance. Mais en dépit de son jeune âge, le chemin parcouru est déjà long. Aux simples actions de propreté du début ont succédé réflexion, mobilisation, engagement, pour aboutir aujourd'hui à une véritable mise à niveau des plages.

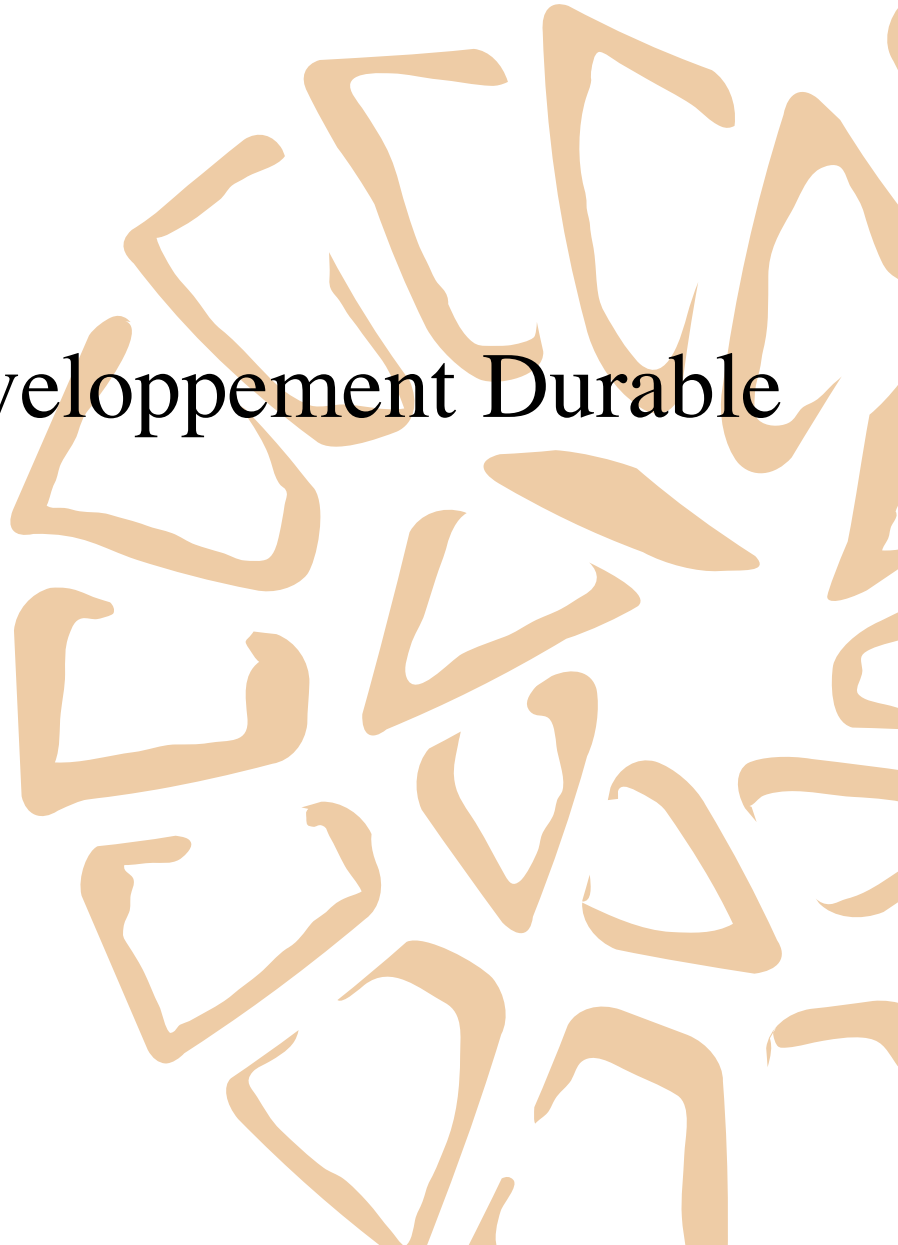
A la dimension civique de respect d'un espace commun, s'est en effet rajoutée une dimension économique. Nos plages très appréciées par les estivants constituent un élément important de notre offre en matière de tourisme balnéaire. Le plan Azur qui prévoit la construction de six nouvelles stations balnéaires ne peut réussir sans une politique de préservation de ce patrimoine.

C'est ce à quoi s'emploie la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement, initiateur de l'opération Plages propres. En réussissant à fédérer les énergies des citoyens, des administrations, des collectivités locales et des entreprises, en les sensibilisant à ces enjeux, en mobilisant les ressources nécessaires à son action, elle a fait d'une simple opération de propreté une entreprise de développement durable.

Dans cette rétrospective des cinq premières années d'action, c'est tout l'engagement de la Fondation et de ses partenaires, et toute la diversité de leurs initiatives qui se révèle. Ce sont les jalons d'une action qui, symboliquement, a ouvert le siècle sur une perspective d'avenir.



Le Développement Durable





Le développement durable

Avec 3500 kilomètres de côtes encore largement préservées, des rivages de la Méditerranée aux vierges étendues des provinces sahariennes, le Maroc dispose en ses plages d'un formidable patrimoine.

Le développement économique engendre des pressions sur cet environnement fragile, et les dégradations se font de plus en plus fortes. Urbanisation, pollution, agriculture, tourisme se disputent le domaine littoral qui concentre l'essentiel du développement économique du royaume.

Les menaces sont réelles. Au moment où le royaume a ouvert le chantier d'une ambitieuse politique de développement du tourisme balnéaire, ces menaces rendent obligatoire une politique d'aménagement du littoral qui concilie les impératifs de préservation de ce patrimoine et la nécessité du développement économique du pays.

La richesse de nos plages

Tout au long des 3500 kilomètres de littoral, près de 170 plages ont été identifiées comme des espaces de loisirs. Parmi lesquels, 86 plages situées entre Saïdia, à l'extrême nord-est du pays, et Dakhla, tout au Sud, font l'objet d'une surveillance et d'une évaluation régulière de la qualité de leur environnement.



La fondation, un cadre institutionnel pour agir

La nécessité d'agir

L'état des lieux dressé à partir de ces données de surveillance montre, comme on pouvait le craindre, qu'elles se dégradent en raison principalement d'une fréquentation de plus en plus importante et non maîtrisée durant la saison estivale. Ce sont plus de deux millions de personnes qui s'y rendent chaque jour pendant la haute saison, alors même que les équipements nécessaires à les accueillir n'ont pas été mis en place.

Cette situation pourrait vite devenir irréversible, et il est urgent d'agir pour faire face aux besoins créés par cet afflux d'estivants. Conscient de la gravité potentielle de la situation et de l'urgence d'agir, Son Altesse Royale, la Princesse Lalla Hasnaa a lancé, le 24 juin 1999 à El Jadida, un appel pour mobiliser et fédérer toutes les parties concernées par cet enjeu. L'opération Plages Propres était née.

Secteur public, secteur privé, administration, société civile, SAR Lalla Hasnaa a souhaité que toutes les énergies du pays, dans leur diversité, s'unissent dans cette action de préservation de l'environnement au service du développement. La création en 2001 de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement, placée sous la présidence effective de SAR la Princesse Lalla Hasnaa, a permis de donner un cadre institutionnel à cette initiative.

Le Trophée Lalla Hasnaa, une initiative réussie

La mise en place dès la première année du Trophée Lalla Hasnaa pour récompenser les meilleures actions de préservation des plages a créé une saine émulation entre ces dernières. Elle a également permis de faire connaître le programme Plages Propres et de le faire adopter par les estivants.

Une participation croissante

Entre 2001 et 2004, le nombre de plages concernées par l'opération Plages Propres n'a cessé d'augmenter. Les sponsors ont répondu favorablement à l'appel ; les communes se sont davantage impliquées dans des programmes intégrant l'aménagement des plages, l'animation, l'acquisition d'équipements spécifiques pour l'entretien sans négliger les actions de sensibilisation. Les fonds collectés et le soutien apporté par la Direction des Collectivités Locales ont permis de résorber une partie du retard d'équipement des plages.

Pavillon bleu

Les progrès accomplis et la forte mobilisation autour de SAR ont permis à la Fondation de délocaliser le label international « Pavillon Bleu » au Maroc. Ce label de propreté des plages, permettra d'offrir aux estivants un produit balnéaire conforme aux standards internationaux et hisser les plages du Royaume au niveau des attentes des touristes tout en les rassurant sur la qualité de nos plages

Depuis 2002, les critères du Pavillon bleu sont devenus le référentiel qui permet de mesurer les efforts et les acquis de nos plages. Qualité de l'eau, aménagement et gestion des plages, sécurité, information des visiteurs, éducation environnementale aussi bien sur la plage que sur le front de mer. Autant de critères sur lesquels sont dorénavant jugées les plages.



Faire adhérer les communes

L'adhésion des communes littorales à ce projet ambitieux a vite été perçue comme la clé de sa réussite. C'est ainsi que la Fondation a favorisé la conclusion de conventions de partenariat entre les communes littorales et les sponsors sur des durées suffisamment longues pour que les efforts portent leurs fruits.

Evaluation permanente

Concernant le suivi et l'évaluation du programme, la Fondation a mis en place un comité national regroupant la CGEM et les départements ministériels concernés (Environnement, Tourisme, Santé, Collectivités locales, Protection civile). Des comités locaux, plus proches du terrain, ont également été créés regroupant les élus, les représentants locaux des administrations et les sponsors.

D'autres mesures d'accompagnement ont été mises en oeuvre par la Fondation : ateliers d'information et de concertation, actions de formation, élaboration et diffusion de guides pratiques en matière d'hygiène et de sécurité, voyages d'études pour les animateurs des comités locaux ...etc.





5 ans après
bilan des réalisations



5 ans après : bilan des réalisations

L'opération Plages Propres affiche un bilan encourageant. 25 entreprises, publiques et privées, ont soutenu en 2005 l'action de 33 communes littorales gérant 44 plages parmi les plus fréquentées du pays, puisqu'elles accueillent environ les deux tiers des estivants. Six plages pilotes ont été accompagnées dans leurs efforts pour obtenir à terme le pavillon bleu.

157 millions de dirhams ont été mobilisés tant par la DGCL que les sponsors entre 2002 et 2005 pour aménager, équiper, nettoyer les plages. Les actions de sensibilisation des estivants et d'animation des plages ont bénéficié quant à elles de 42 millions de dirhams de financements.

Consciente du sous-équipement de certaines communes pour l'entretien et la gestion des plages, la Direction générale des collectivités locales a débloqué 2004 et 2005 14,5 millions de dirhams pour leur permettre de lancer ou d'achever leurs projets d'infrastructure. 36 plages ont pu bénéficier de cet appui.



Des eaux claires

Quoi de plus important pour la qualité d'une plage que celle de ses eaux de baignade ? C'est bien entendu l'un des critères essentiels du Pavillon Bleu, sinon le plus déterminant. Et la qualité des eaux relève d'un effort général, que la Fondation Mohammed VI a entrepris de stimuler.

Les villes côtières ont pris à bras le corps leurs problèmes d'assainissement liquide et de traitement des eaux usées avant leur rejet en mer. Des projets importants sont actuellement menés à Tanger, Rabat-Salé, Casablanca, El jadida, Safi...

Sur les plages elles-mêmes, un réseau de surveillance de la qualité des eaux de baignade a été mis en place en conformité avec les exigences du Pavillon Bleu. Les résultats des analyses des échantillons prélevés commencent à être affichés comme l'exige ce label.

Enfin, un comité restreint mène actuellement une réflexion visant à faire coopérer administrations en charge du contrôle de la qualité des eaux de baignade et gestionnaires des réseaux d'assainissement des villes côtières, publics ou privés, afin d'améliorer la qualité des contrôles en optimisant les moyens financiers.

Des plages sûres

La sécurité des baigneurs sur les plages est un autre axe important de l'opération "Plages Propres". Pour mieux la garantir, des miradors ont été construits ; des maîtres nageurs recrutés, formés, et dotés de moyens d'intervention en mer ; des centres de premiers soins ont été organisés et équipés. La protection civile est déployée afin d'assurer une meilleure couverture du littoral, avec le soutien financier de la Direction générale des collectivités locales. Entre 2003 et 2005 cette direction a débloqué 28.9 millions de Dirhams pour l'habillement et l'indemnisation des maîtres nageurs sur toutes les plages du Royaume.

Un guide pratique de Santé, d'Hygiène Sécurité et Accessibilité a été édité. Ce guide est destiné aux autorités, élus et opérateurs locaux pour les sensibiliser aux règles élémentaires de sécurité à faire respecter sur les plages.

Education à l'environnement

La sensibilisation et l'éducation à l'environnement des estivants ont été développées conjointement avec la Fédération Nationale du Scoutisme Marocain, présidée par Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid. Au cours des étés 2003, 2004 et 2005, pas moins de 1800 scouts ont mené, dans le cadre du programme Plages Propres, des actions de sensibilisation à l'environnement, couplées à des activités sportives et culturelles. Cet exemple a été suivi sur d'autres plages par des associations locales qui ont proposé leurs propres animations et relayé les actions de sensibilisation.



Une dynamique positive

En unissant leurs efforts autour de la Fondation, entreprises publiques et privées, communes, administrations, et société civile ont suscité une prise de conscience et enclenché une dynamique positive. Les résultats sur les plages sont palpables. La propreté s'est améliorée. Les estivants le constatent et l'apprécient. Les mesures de sécurité et les moyens mis en œuvre ont fait reculer le nombre d'accidents en mer. Le chemin parcouru est réellement appréciable. Mais celui qui reste à faire pour hisser les plages du Royaume aux standards internationaux et protéger notre patrimoine balnéaire est encore long. Pour cela, la dynamique enclenchée ne doit pas retomber. Les efforts doivent être poursuivis avec constance et régularité pour que les réflexes et les attitudes acquises s'enracinent définitivement dans le comportement de chacun. C'est le vœu de la Fondation.





Un
programme d'aménagement

Aménagement, équipement et gestion :

- Doter les plages de plans d'aménagement cohérents qui tiennent compte de la morphologie des lieux.
- Accorder un soin particulier à la qualité des aménagements et des équipements et promouvoir un mobilier balnéaire esthétique.
- Edicter des règles de bonne gestion des équipements qui prévoient notamment leur adaptation à la fréquentation.
- Encourager le pilotage local du programme et veiller au bon fonctionnement des comités locaux.
- Améliorer la gestion des commerces et les aspects liés à l'hygiène alimentaire.

Qualité de l'eau

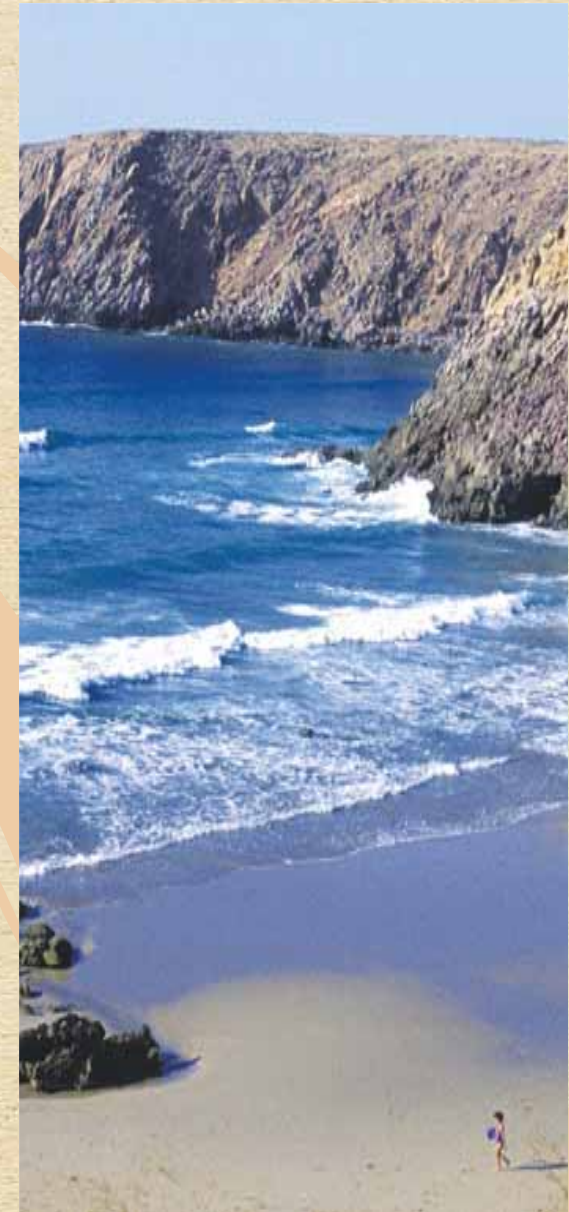
- Donner la priorité aux tranches des programmes d'assainissement concernant les plages et activer la mise en place des dispositifs d'épuration.
- Renforcer le réseau national de surveillance de la qualité des eaux de baignade et mettre en place des systèmes d'alerte.

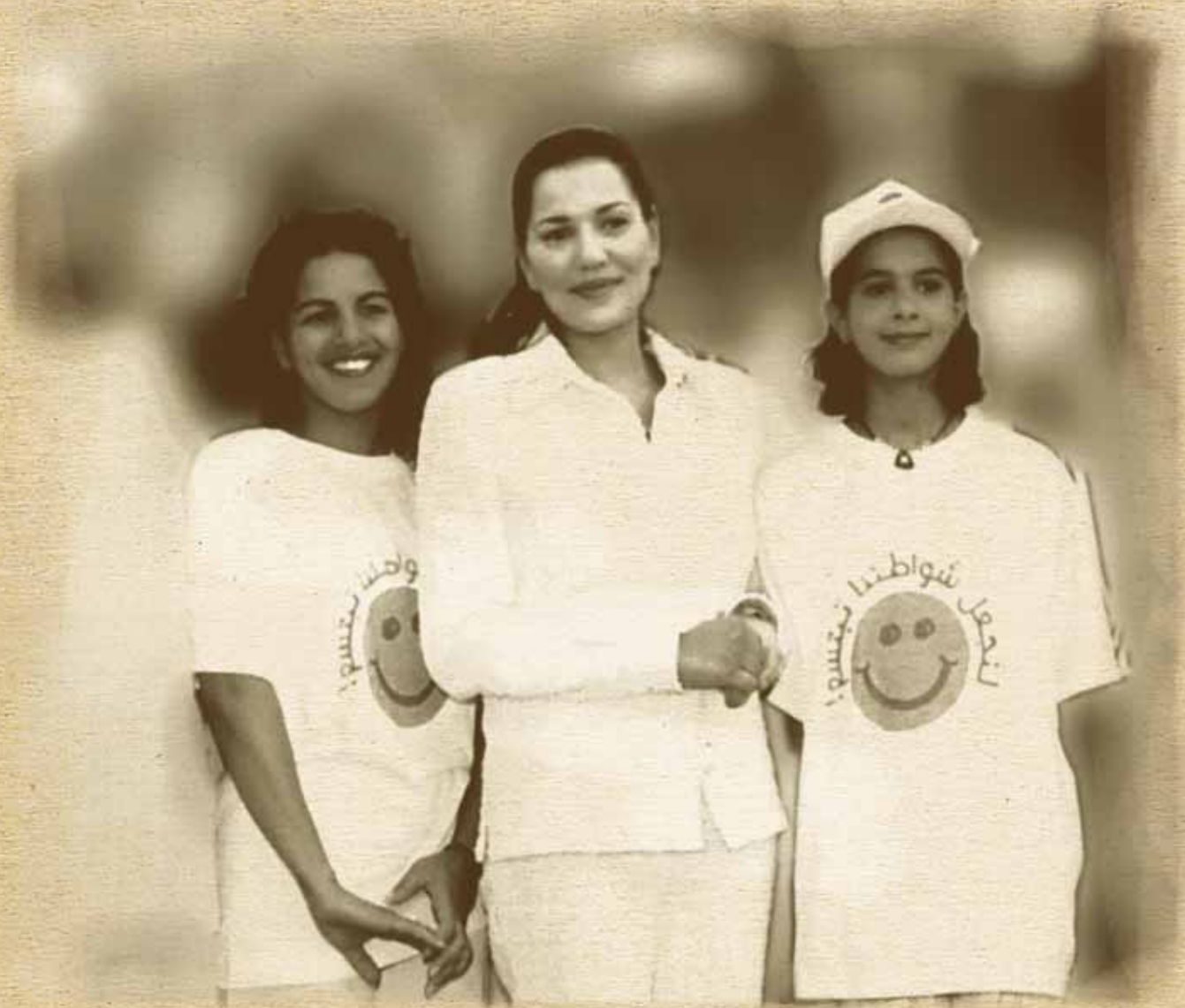
Sécurité

- Généraliser le zoning et le balisage des différentes activités dans l'eau ou sur la plage (baignade, sports nautiques, jeux, ...)
- Renforcer les capacités professionnelles des secouristes et améliorer leurs conditions de travail

Information et sensibilisation

- Impliquer davantage les associations locales et renforcer leur contribution dans les actions d'information et de sensibilisation du public.
- Réorienter la communication et l'animation vers des activités d'éducation environnementale et de sensibilisation.
- Uniformiser l'affichage et renforcer l'information des estivants.





A large, stylized sunburst graphic in a light tan color, composed of numerous curved, overlapping segments radiating from a central point. The graphic is positioned on the left side of the page, partially overlapping the text.

Opération Plages Propres de 1999 à 2005

1999

El Jadida, 24 juin 1999

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa donne le coup d'envoi de la Campagne Nationale de protection de l'Environnement. «Il est temps de s'atteler à la tâche pour une action constructive», souligne-t-elle alors. Cette campagne choisit, pour démarrer, le thème de la propreté des plages. L'opération «Plages Propres» est lancée.

Pour sa première édition, le Trophée Lalla Hasnaa pour «l'Hygiène des plages» prime la plage de Ain Diab, à Casablanca.

2000

Plusieurs actions sont lancées sous la présidence de SAR la Princesse Lalla Hasnaa.

Ouarzazate, les 3 et 4 novembre 2000

La ville du sud accueille le Colloque international «Villes, Campagnes, Forêts et Plages Propres»

2001

Juin 2001

Sa Majesté le Roi Mohammed VI crée la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement et en confie la présidence effective à SAR la Princesse Lalla Hasnaa

Juillet 2001

SAR la Princesse Lalla Hasnaa préside, au siège de la Fondation, la mise en œuvre du plan d'action plages propres 2001.

Du 17 au 28 juillet 2001

SAR la Princesse Lalla Hasnaa donne le coup d'envoi de l'opération «Faisons sourire nos plages». Elle concerne de nombreuses plages de la Méditerranée et de l'Atlantique.

15 octobre 2001

SAR la Princesse Lalla Hasnaa remet le Trophées Plages Propres 2001. Le Trophée de l'Animation est revenu à l'office National d'Electricité, le Trophée de l'effort à la Banque Centrale Populaire et le Trophée de la Propreté et de la Sécurité à HOMARCOM.

2002

La Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement adhère à la Fondation pour l'Education Environnementale (FEE) et décide de développer le label «Pavillon Bleu» pour les plages du royaume.

14 octobre 2002

Un Atelier National est organisé pour étudier les expériences étrangères, notamment française et portugaise, d'informer et d'impliquer tous les partenaires de la Fondation à la mise en œuvre du programme Plages Propres.

22 octobre 2002

La Fondation constitue un Comité National chargé du Suivi des étapes du programme d'introduction du Pavillon Bleu. Six plages prioritaires sont choisies pour ce programme.

18 juin 2002

Une convention de partenariat est signée entre la Fondation, les Communes et les partenaires sponsors. Elle a été élaborée par un comité préparatoire composé de la Direction Générale des Collectivités Locales, le Département de l'Environnement, l'Office National Marocain du Tourisme et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc.

Juillet-août 2002

Deux missions d'évaluation sont chargées de contrôler l'état des plages sponsorisées, du 14 au 28 juillet 2002 et du 13 au 31 août 2002

22 octobre 2002

SAR la Princesse Lalla Hasnaa remet le Trophée Lalla Hasnaa Plages Propres 2002 à la Royale Air Maroc et la commune urbaine d'Agadir, le Trophée du Partenariat à la Banque Centrale Populaire et la Commune Rurale d'El Haouzia et le Trophée de l'Engagement à Maroc Telecom et la Municipalité de la Ville de Tanger.

2003

Plusieurs conventions de partenariat triennales sont signées pour la préparation à l'obtention du label «Pavillon Bleu», lequel constitue désormais la référence de la qualité des plages.

11 mars 2003

Une journée d'information et de sensibilisation est organisée à Rabat en présence des représentants des sponsors et des présidents des Communes pour expliquer la nouvelle démarche du programme «Plages Propres» qui s'inscrit désormais dans la mise en place progressive du label «Pavillon Bleu» sur les plages marocaines.

Mai 2003

La Fondation édite un guide pratique d'Hygiène et de Sécurité pour les plages, élaboré par un comité composé de responsables des ministères de la Santé, de l'Equipement, de l'Intérieur, du Tourisme, de la Protection Civile et de la Fondation. Ce guide est destiné aux Communes, aux services extérieurs du Ministère de la Santé, de l'Equipement et de la Protection civile, ainsi qu'aux Bureaux provinciaux et préfectoraux du Croissant Rouge Marocain.

15-29 juillet 2003

La Fondation organise une série de réunions avec les comités locaux institués par les conventions de partenariat afin de s'enquérir de l'état d'avancement, du suivi et de la réalisation des actions inscrites au programme «Plages Propres». C'est aussi l'occasion pour la Fondation d'apporter son assistance aux sponsors et responsables des Communes, afin de garantir la réussite de l'opération.

Du 23 août au 4 septembre 2003

La Fondation visite différentes plages et s'enquiert des actions entreprises à l'échelon local pour la mise à niveau de ces lieux publics. Elles sont évaluées selon une grille établie par le comité «Plages Propres»

La Fondation noue un partenariat avec la Fédération Nationale du Scoutisme Marocain, pour mener des actions de sensibilisation des estivants au niveau des 6 plages pilotes «Pavillon Bleu». 500

scouts et guides sont impliqués.

21 octobre 2003

La cérémonie des Trophées Lalla Hasnaa «Plages Propres» clôture la campagne «Plages Propres 2003». Le Trophée Lalla Hasnaa récompense désormais une plage ayant lancé une action de mise à niveau globale, évaluée selon 3 critères : effort exceptionnel, engagement et innovation. Une mention spéciale, appelée «Prix de l'initiative», est accordée aux acteurs "non institutionnels" telles que les ONG. Le Le Palmarès 2003 du Trophée Lalla Hasna est comme suit :

- Le trophée de l'effort exceptionnel à l'Office Chérifien des Phosphates et la Municipalité de Foug El Oued, province de Laayoune pour leurs actions sur la plage de Foug El Oued dans un esprit de coordination totale, ainsi qu'aux Sociétés Rédal et CGSP Onyx Maroc et la Collectivité Locale de Salé pour leurs actions menées sur la plage de Salé.

- Le trophée de l'engagement à Madame Amina EL MARHOUM, Administrateur à la Division de l'Urbanisme et de l'Aménagement à la Préfecture d'Essaouira et à Monsieur Hassan OUBACHA chef de division de l'Office d'Exploitation des Ports d'Essaouira, chefs de projet sur la plage d'Essaouira sponsorisée par Office d'Exploitation des Ports

- Le trophée de l'innovation à Office National de l'Eau Potable pour son action relative aux travaux de déviation des eaux usées de la plage de Bouznika, et à l'engraissement de la plage de Rabat.

- Le trophée de l'initiative pour distinguer l'action remarquable de la Fédération Nationale du Scoutisme Marocain, notamment en matière de sensibilisation et d'éducation des estivants sur les plages de Saïdia, Tanger, Essaouira et Agadir, en partenariat avec le groupe HOLMARCOM, Maroc Telecom, l'Office d'Exploitation des Ports et la Royal Air Maroc représentée par sa filiale «Société Touristique de la Royal Air Maroc» (SOTORAM).

- Le Trophée de l'engagement individuel attribué à Monsieur Mohamed BOUZAOUÏ, de la

«Fondation Banque Populaire pour l'Éducation et la Culture» animateur sur la Plage de Ras R'mel, province de Larache.

La Fondation élabore des études de faisabilité de conformité de nos plages aux critères du Pavillon Bleu.

Les six plages prioritaires retenues en 2002 obtiennent le certificat Plages Pilotes «Pavillon Bleu», grâce à la mobilisation des partenaires de la Fondation (opérateurs économiques, Communes, administrations concernées).

La Fondation élabore un manuel «Pavillon Bleu» décrivant les objectifs et critères d'obtention de ce label.

2004

17 février 2004

Un séminaire réunit les chefs de projets «Plages Propres» afin d'évaluer la campagne 2003. Une présentation intitulée «Transition et complémentarité entre les deux programmes «Plages Propres» et «Pavillon Bleu» y est faite pour sensibiliser les intervenants aux exigences de la candidature au label «Pavillon Bleu».

La Fondation crée un Comité de coordination chargé du suivi de la qualité des eaux de baignade, constitué des différents départements concernés et des opérateurs locaux dans le domaine de la distribution de l'Eau et de l'Assainissement. Pour répondre aux critères «Pavillon Bleu», l'affichage de la qualité des eaux de baignade (tous les 15 jours) a débuté sur les plages pilotes «Pavillon Bleu».

Deux guides pratiques sont édités à l'usage des opérateurs locaux et diffusés à grande échelle :

- Guide pratique de santé et de sécurité au niveau des plages.
- Guide pratique de sécurité à l'usage des baigneurs et des utilisateurs d'engins nautiques. Le guide est testé lors de la saison estivale.

La Fondation renforce son partenariat avec la Fédération Nationale du Scoutisme Marocain qui a déployé plus de 600 scouts et guides pour mener des opérations de sensibilisation, d'animation,

d'information sur les plages pilotes «Pavillon Bleu».

Du 21 juin au 2 octobre

La Fondation invite la Fédération Royale du Yachting à voile à participer à une opération originale, la «Caravane de la voile pour l'environnement». Elle permet de mettre les sports nautiques, notamment la voile, au service de la sensibilisation et l'éducation environnementale.

11 juin 2004

Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasnaa préside la 24^{ème} édition de l'assemblée générale de la FEE à Marrakech. C'est la 1^{ère} assemblée générale tenue en dehors de l'Europe.

Deux représentants de la coordination Internationale du programme «Pavillon Bleu» visitent des plages pilotes «Pavillon Bleu» et émettent des observations permettant d'améliorer la conformité des plages aux critères requis pour l'obtention du label.

Dans le cadre d'un Partenariat avec les étudiants de l'université Mohammed V de Rabat, des étudiants en DESS Aménagements Touristique retiennent comme thème de fin d'étude la délocalisation du label Pavillon Bleu.

11 octobre 2004

La Fondation organise la cérémonie de remise des Trophées Lalla Hasnaa 2004 et édite le Rapport «Plages propres 2004». Le Palmarès 2004 du Trophée Lalla Hasnaa a été comme suit :

- Le Trophée de l'effort exceptionnel au Ciments du Maroc et la commune urbaine de Safi pour la mise en valeur de la plage de Safi-Ville par l'aménagement de la corniche.
- Le Trophée de l'engagement à Delta Holding et la commune urbaine de Skhirate pour la dynamique et la synergie du groupe qui ont travaillé dans un esprit de coordination totale ayant permis la concrétisation de différentes actions sur le terrain et une meilleure gestion quotidienne de la plage de Skhirate
- Le Trophée de l'innovation à la Royal Air Maroc et la commune urbaine d'Agadir pour mise en place du

premier centre national d'information et d'éducation environnementale au niveau de la plage d'Agadir

- Le Trophée de l'initiative à l'Association Développement Rural Foug el Oued pour ses actions de sensibilisation des estivants et de nettoyage de la plage de Foug Oued sponsorisée par l'Office Chérifien des phosphates et à l'Association des Résidents de Sidi Abed (EL Harhoura-Témara) pour ses actions de sensibilisation, de nettoyage et d'animation de la plage de Sidi Abed sponsorisée par le BMCE Bank.

- Le Trophée de l'Effort individuel attribué à Monsieur Kamal Yedean ingénieur à la division Technique de la préfecture de Tanger-Asilah et Monsieur Mohamed Krim ingénieur à l'Office National de l'Electricité pour leurs actions respectives au niveau des plages de la région de Tanger-Asilah sponsorisées par Maroc Telecom et des plages de Moulay Bouselham, Ain Diab et Oualidia sponsorisées par l'Office National de l'Electricité.

2005

13 janvier 2005

La Fondation organise un séminaire réunissant les chefs de projets «Plages Propres» pour définir les moyens à mobiliser pour hisser la qualité des plages au niveau des standards internationaux. L'accent est mis essentiellement sur l'amélioration de la Qualité des eaux de baignade, l'aménagement, la gestion ainsi que la sécurité, l'information et l'éducation environnementale des estivants.

La Fondation organise une rencontre avec les représentants de la Redal et des Départements de l'équipement et de l'Environnement pour renforcer les moyens d'analyse de la qualité des eaux de baignade. Une réflexion est entamée sur la gestion active des sites balnéaires. Il s'agit du procédé de «coliplage», inspirée des actions menées en France par l'Association Nationale des Elus du Littoral.

La Grille d'Evaluation des Plages est révisée.

La Fondation s'investit dans l'élaboration d'un plan d'action de lutte contre la pollution marine

accidentelle ou opérationnelle du littoral, à l'échelon local, en partenariat avec les départements de l'Environnement, des Pêches maritimes, de l'Intérieur, de l'Équipement, de la Protection Civile, des Forces Royales Air, de la Gendarmerie Royale, de la Marine Royale et de l'ODEP.

La Fondation finalise le travail de coordination entre les départements concernés par l'analyse de la qualité des eaux de baignade et de la gestion des réseaux d'assainissement. Un comité nationale chargé du suivi de la qualité des eaux de baignade pendant la période estivale, composé des départements de l'Environnement, de l'Équipement et de la Santé est créé.

La Fondation consolide les programmes d'assainissement en cours dans les villes de Rabat-Salé, Bouznika, El Jadida, Safi, Agadir, Essaouira, Tanger et Tétouan

Les résultats obtenus lors des analyses de la qualité des eaux de baignade sur les Plages Propres sont affichés tous les 15 jours.

Un guide pratique est élaboré et adressé à tous les opérateurs locaux, pour la santé, l'hygiène et la sécurité, la sécurité des baigneurs et des utilisateurs des engins nautiques, la mise en accessibilité des plages aux personnes à besoin spécifique.

La Fondation édite un document sur le Pavillon Bleu.

La Fondation conçoit un modèle d'affichage d'information harmonisé en vue de généraliser progressivement sur l'ensemble des plages.

La Fondation consolide ses partenariats avec :

- La Fédération Nationale du Scoutisme Marocain pour accompagner les actions de sensibilisation, d'animation et d'information sur les plages en déployant près de 900 scouts et guide sur 6 plages.
- La fédération Royale Marocaine de Yachting à voile dans le cadre de son action « caravane de la voile pour l'environnement ».

Le label « Pavillon Bleu » est implanté sur un tronçon de la plage d'Ain Daib (Casablanca) et sur la plage d'Essaouira.



Partenaires de la Fondation

Shell Maroc	ALCATEL
Barid Al Maghrib	SAMSUNG
Ciments du Maroc	Sony Ericsson
Holcim	MOTOROLA
Régie des Tabacs Groupe Altadis	MUNISYS
Delta Holding	NOKIA
Jamain Baco	PHILIPS
Lydec	SIEMENS
Redal	MAMDA-MCMA
CGSP ONYX MAROC	PNUD-PMF
Amendis	OFPPT
ONDA	RMA-WATANYA
Lafarge Maroc	Meditel
Asment Temara	Attijari Wafa Bank
Nestlé Maroc	BMCI
CDG	CPM
TVM	BMCE Bank
2M	CIH
ONCF	SGMB
DRAPOR	CNCA
ERICSSON	BNDE
FUJITSU SIEMENS	CDM
hp invent	City Bank
IB MAROC	Credit Agricole
IBM	





مؤسسة محمد السادس لحماية البيئة
FONDATION MOHAMMED VI
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Km 3,2 - Route de Zaÿers - Rabat - B.P. 5679
Tél. : Lignes groupées 037 65 88 44 - Fax : 037 65 55 31
e-mail : environnement@fm6e.org - Site web : www.fm6e.org